

Conseil d'école exceptionnel du 8 mai 2020

Réponses aux questions des parents

Questions pour l'école :

1. L'école est-elle en capacité d'accueillir les enfants qui veulent revenir à l'école (retour des sondages faits par Mme PASTRE) ?

Non, pas tous. L'équipe enseignante a décidé que la maternelle ne reprendrait pas : elle juge que le protocole sanitaire est trop dur pour des enfants de cet âge, à la limite de la maltraitance.

Il y a un grand nombre d'enfants à accueillir (Sondage : 30% des parents souhaitent un retour en mai et 40/45% un retour en juin)

Pour les classes qui reprennent : il n'y aura que très peu d'enfants accueillis (sur conseil de l'IEN). Information envoyée par chaque enseignant cours de la semaine prochaine pour informer les parents.

2. Combien d'enfants par classe sont prévus ?

Pour les classes qui reprennent : il n'y aura que très peu d'enfants accueillis, entre 5 et 10 (sur conseil de l'IEN).

Protocole valable jusqu'au 29 mai donc valable pour 6 jours de classe, de test.

3. Quels sont les critères de priorisation ? Quand les parents seront prévenus si leur enfant sera accueilli ?

Dans la continuité de la période de confinement, le premier critère correspond à des parents mobilisés face à la crise : 2 parents soignants, force de l'ordre, et à partir du 11 mai enseignants, personnel périscolaire.

Combien d'enfants sont concernés ? Impossible de le savoir encore. Mais la priorité leur sera toujours donnée.

Le 2eme critère de priorisation sera la fragilité scolaire.

Ce sont les mêmes critères pour le périscolaire.

4. Combien d'enseignants sont prêts et capables de revenir ?

7 enseignantes d'élémentaire vont reprendre avec des groupes de 5 à 10 enfants maximum par classe.

Il n'y aura pas de mélange entre classe, c'est trop complexe à mettre en place.

5. Sur combien de sites ? Pourquoi ne pas utiliser plusieurs lieux pour augmenter la surface ?

L'école ne rouvrira qu'à Orgeoise. Le protocole sanitaire est beaucoup trop lourd pour ouvrir d'autres sites.

6. Comment sera organisée la semaine ?

Un document sera envoyé par les maîtresses pour expliquer la réorganisation. L'accueil prioritaire fonctionne toujours avec simplement plus d'enfants à accueillir comme les personnes prioritaires sont plus nombreuses. Les enfants sont accueillis et font les devoirs donnés par leur maîtresse. Sur les prioritaires, les journées sont par tranches horaires définies à l'avance. Ce sont les maîtresses de maternelle qui s'occuperont de cet accueil.

7. Quelle est l'évolution prévue après ouverture ? Y-aura-il une mise à jour du sondage déjà réalisé d'ici la fin de l'année ?

On ne sait pas encore ce qu'il va se passer. Tout le monde est dans l'attente des nouvelles directives pour la suite.

8. Dans ces conditions, nos enfants vont-ils "retrouver" leurs camarades? (= quelle est la mise en place du protocole sanitaire)

Les enfants accueillis en classe retrouveront leurs camarades de classe qui seront présents (pas nombreux)..

9. Les enfants, vont-ils recevoir une instruction et sous quelle forme ?

Les enfants continueront à recevoir les cours à distance. Les élèves qui seront présents à l'école feront ce qui a été donné par mail, mais avec leur maîtresse.

Si des parents ont des difficultés pour faire les tâches demandées par les enseignantes, ils peuvent se rapprocher de la maîtresse de leur enfant pour avoir de l'aide (des enseignants sont disponibles pour l'aide à distance)

Comme les enseignantes seront en présentiel à mi-temps, elles seront à mi-temps en distanciel.

10. Si nous décidons de ne pas mettre nos enfants ou nos enfants ne peuvent être accueillis, pouvons-nous dans les deux cas, avoir une attestation prouvant que l'école est en effectif réduit et ne peut accueillir nos enfants ?

Les attestations sont en cours de préparation, il faudra les demander à Mme Pastre ou directement à l'enseignante de leur enfant.

11. Quels sont les enfants « prioritaires » pour la reprise du 18 mai ? Et les semaines suivantes ?

Voir plus haut.

12. Les classes de petite section et moyenne section seront-elles réouvertes ? Et si oui à quelle date ? Conditions ?

Voir plus haut.

13. Les enfants pourront-ils toujours garer leurs trottinettes ou vélos dans l'école ?

Non. Aucun objet personnel ne doit être ramené dans l'école.

14. Retour Parent : Avez-vous songé à des personnels prioritaires qui n'auraient le besoin que de scolariser leurs enfants partiellement ? (1 ou 2 jours / semaine)

Les parents bénéficiant de l'accueil prioritaire contactent directement la directrice. A partir de là, l'accueil est défini. La demande risque de croître car plus de personnes pourront bénéficier de cet accueil.

Une place est réservée pour un enfant prioritaire, si un enfant n'est pas là, il n'est pas remplacé.

15. Comment a-t-on prévu l'organisation pour les enseignants qui seront à la fois en classe et en charge du suivi des enfants à la maison ?

Les enseignantes seront à moitié à distanciel et à moitié en présentiel jusqu'au 29 mai.

16. Mêmes horaires que d'habitude ?

Non les horaires changent.

Pour l'école : 8h30-11h30 puis 13h-15h. Pour le côté école, le personnel périscolaire prendra en charge le déjeuner des enfants dans les classes. Les parents doivent fournir un repas froid avec gourde d'eau.

Pour le côté accueil d'enfants prioritaires : ce sont les enseignants qui surveillent le repas.

Le personnel périscolaire assure la désinfection des classes sur le temps de midi.

Le périscolaire a aussi changé ses horaires. Garderie du matin : 7h30-8h30. Garderie du soir : 15h-18h.

Il faut téléphoner pour inscrire son enfant au périscolaire, on ne peut plus passer par l'application "mon espace famille". Les places sont également limitées. (voir protocole)

17. Quelles sont les mesures sanitaires mise en place en détail, êtes vous équipés en matériel, produits ?

Bidons de savons, serviettes, gel hydroalcoolique sont présents en grande quantité. La directrice nous informe qu'il n'y a pas eu de problème de matériel depuis le début de la crise.

18. Seriez vous intéressé par l'aide de parents pendant les heures d'école pour aider à la logistique ?

L'école comprend notre proposition mais comme le Covid se transmet davantage par les adultes, il n'est pas souhaitable d'ajouter d'autres adultes au sein de l'école. Les professeurs des écoles de maternelle aideront ainsi que les ATSEM et le personnel périscolaire. Il y a suffisamment d'adultes présents pour l'instant.

Questions pour la mairie :

- N'était-il pas plus judicieux de fermer l'école en vue de toutes les conditions sanitaires à respecter et le peu de temps pour les mettre en places ? (d'autres communes des environs, ont fait ce choix plus sage et moins risqué)

L'ouverture s'est fait en concertation entre l'école et la mairie. L'envie de reprendre était bien là. La décision est difficile mais la mairie exprime la volonté de permettre, dans la mesure du possible, aux parents de retourner travailler.

- Combien de personnel périscolaire seront présents ?

Il n'y a pas de problème de personnel jusque là. Les maternelles ne reprennent pas donc les ATSEM seront entièrement mobilisées. Seuls 2 agents ne pourront pas revenir. Un agent périscolaire peut s'occuper de 8 à 10 enfants mais la mairie trouve souhaitable que ce soit plutôt 8 enfants que 10 dans un premier temps. Le mot d'ordre : PRUDENCE.

- Comment sera réalisée la formation aux gestes barrières pour le personnel ?

Il y a une référente hygiène qui est présente. Elle donne les informations sur les protocoles. Les formations sont déjà faites.

- Est-ce qu'ils ont prévu d'embaucher du personnel comme les atsem ? (qui sont déjà en sous-effectif)

Comme la maternelle n'ouvre pas pour l'instant, il n'y a pas lieu d'embaucher du personnel supplémentaire. Les ATSEM sont disponibles pour aider les maîtresses d'élémentaire ainsi que les maîtresses qui s'occupent de l'accueil pour les enfants prioritaires.

- Apparemment, la mairie ne souhaitait pas ouvrir toutes les salles afin de limiter le nettoyage et la contamination du matériel. Pourrait-on embaucher du personnel pour nettoyer/agencer les espaces ? Qui va nettoyer ?

La mairie souhaite concentrer les salles sur Orgeoise car le protocole de nettoyage est lourd. C'est aussi un problème d'organisation. L'organisation pourra changer si le protocole est différent le 2 juin.

- Selon Mme Pastre, certains enseignants ne sont pas équipés de matériel informatique permettant des visioconférences et classe virtuelle.

LAPEC pourrait éventuellement aider sur du petit matériel type WebCam ou micro qui pourraient manquer aux enseignantes. La mairie se renseigne si cela est possible. (Compatible avec le prestataire informatique ?)

- Quels moyens de garde seront proposés pendant les vacances d'été? Dans quelles conditions ? Qu'en est-il du centre de loisirs ? Pour qui ? Quand ?

L'organisation des vacances d'été n'est pas une priorité pour le moment

La mairie est en contact avec Léo Lagrange pour les mercredis.

Cependant la mairie prend note de la remarque prévoyant une augmentation des demandes d'accueil cet été du fait de l'obligation pour certains personnels de prendre leurs congés pendant la période de confinement.

L'équipe enseignante n'a pas d'information officielle sur les vacances apprenantes.

2C2S

Une question sur la mise en application du 2C2S (Sport Santé Civisme Culture) :

. oui / non ?

. Personnel affecté : prévu ou non ?

. Lieu(x) affecté(s) : prévu(s) ou non ?

Question prise en compte mais pas de réponse de la mairie pour l'instant. Il n'y a pas d'information sur ce point précis. Un retour sera fait plus tard.

Questions diverses :

1. Est ce qu'il est prévu un passage de la psychologue scolaire dans les classes pour voir comment est vécu cette rentrée très particulière pour les enfants et les enseignants ?

Les enfants seront amenés à parler de leurs ressentis lors d'activités , l'enseignante déterminera si l'intervention de la psychologue scolaire est nécessaire sachant que celle-ci travaille sur un grand secteur.

2. "Cette rentrée" ne pourrait elle pas avoir le même impact sur nos enfants ? Quel est l'impact psychologique d'une telle rentrée (surtout pour les plus petits) ?

C'est pour cela que l'équipe enseignante a souhaité ne pas ouvrir la maternelle. Pour les plus grands, les maîtresses passeront certainement du temps en classe à parler du ressenti des élèves et expliquer la situation actuelle.

Pendant la période passée, le protocole actuel n'a pas été appliqué car il n'était pas en vigueur. Il n'y a pas eu de contaminés, il y avait peu d'enfants (uniquement les quelques enfants du personnel soignant ou de force de l'ordre)

3. Comment préparer nos enfants à "cette rentrée", existe-t-il des supports pour préparer les enfants (qui n'auront pas perçu grand chose du monde extérieur) ?

Les enseignantes pourront éventuellement partager des documents. Les parents dont les enfants reprennent peuvent parler de la situation avec leurs enfants et leur expliquer les conditions de la rentrée: comment cela va-t'il se passer et pourquoi cela va se passer ainsi.

4. Est-ce qu'on dispose de données fiables sur la potentielle contagion du covid-19 entre enfants, enseignants et autres personnels ?

L'école ne dispose pas de plus d'informations que nous.

5. Y a-t-il un dispositif de prévu pour récupérer ses affaires à l'école?

Oui , si certains enseignants ne reviennent pas , cela a été déjà le cas de Mme Courthial. Mme PASTRE verra avec les enseignantes de maternelle comment procéder avec les familles qui souhaitent récupérer les affaires de leur enfant. Elles seront toutes là à un moment donné puisqu'aucune n'est vulnérable. C'est plus difficile en élémentaire quand la maîtresse reste en distanciel pour cause de vulnérabilité. Cela se fera en temps voulu si la reprise n'est pas possible.

6. Pourrait-on envisager des classes virtuelles ?

Les enseignantes ne sont pas toutes équipées en ordinateurs récents avec webcam. Lapec propose de financer des webcams pour les enseignantes non équipées. (Voir plus haut)

Marie PASTRE
Directrice Groupe scolaire GRANDE SURE
38500 COUBLEVIE

Mme Cebola
Adjointe vie scolaire-petite enfance
Mairie de Coublevie

LAPEC; L'Association des Parents d'Elèves de Coublevie.
Président : Yoanne HU
Retrouvez nous sur Facebook: <https://www.facebook.com/lapec.couplevie>